



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD
ENTRE-DEUX – LE TAMPON – SAINT-JOSEPH – SAINT-PHILIPPE

**COMPTE-RENDU
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU
VENDREDI 2 DECEMBRE 2016**

L'an deux mille seize, le deux du mois de décembre à neuf heures quarante-cinq minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON.

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

André THIEN AH KOON, Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Pierre ROBERT, Marie-Noëlle DEURVEILHER PAYET, Jacqueline FRUTEAU BOYER, Albert GASTRIN, José PAYET, Monique BENARD DESLAIS, Mimose DIJOUX RIVIERE, Daniel MAUNIER, Laurence MONDON, Rito MOREL, Marie-France RIVIERE, François ROUSSEY, Catherine TURPIN, Denise BOUTET TSANG CHUN SZE, José CLAIN, Jessica SELLIER.

Colette FONTAINE, Paulet PAYET.

- Commune de Saint-Joseph -

Patrick LEBRETON, Inelda BAUSSILON, Harry MUSSARD, Blanche-Reine JAVELLE, Jean-Daniel LEBON, Marie-Jo LEBON, Rose-Andrée MUSSARD, Axel VIENNE, Raymonde VIENNE.

Alin GUEZELLO, François RIVIERE.

- Commune de L'Entre-Deux -

Bachil VALY, Isabelle GROSSET PARIS

- Commune de Saint-Philippe -

Olivier RIVIERE, Clarita TURPIN

REPRESENTES-PROCURATION**- Commune du Tampon -**

Emmanuelle HOARAU (*représentée par Jessica SELLIER*).

Jean-Jacques VLODY (*Représenté par Colette FONTAINE*), Béatrice MOREL-CARRERE (*Représentée par Paulet PAYET*).

- Commune de Saint-Joseph -

Gilberte GERARD (*représentée par Rose-Andrée MUSSARD*), Christian LANDRY (*représenté par Inelda BAUSSILLON*), Marie-Andrée LEJOYEUX (*représentée par Blanche Reine JAVELLE*), Henri-Claude YEBO (*représenté par Axel VIENNE*)

Priscilla PAYET (*représentée par François RIVIERE*)

- Commune de L'Entre-Deux -

André DUPREY (*représenté par Bachil VALY*).

ETAIENT ABSENTS**- Commune de Saint-Joseph -**

Henri-Claude HUET, Harry-Claude MOREL.

Harry MALET

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Ordre du jour :

- AFF01-20161202 :** Validation du lieu de réunion du Conseil communautaire
- AFF02-20161202 :** Approbation du Procès-verbal du Conseil communautaire du 23 septembre 2016
- AFF03-20161202 :** Modification de Statuts de la CASUD - Actualisation des dispositions statutaires au regard de la Loi NOTRe
- AFF04-20161202 :** Coopération conventionnelle entre ILEVA et la CASUD pour la gestion des déchets sur le territoire de la CASUD – Délibération de principe
- AFF05-20161202 :** Vote de la décision Modificative n° 03 - Budget Principal de la CASUD 2016
- AFF06-20161202 :** Vote de subvention à l'association ARAJUFA
- AFF07-20161202 :** Syndicat Mixte de Pierrefonds - Soutien et accompagnement du plan d'actions de promotion et de communication
- AFF08-20161202 :** Remboursement de la taxe Versement de transport à la SARL BEGE
- AFF09-20161202 :** Autorisation de garantie d'emprunts donnée à la SODEGIS dans le cadre de l'opération « Lacaussade 3 - 20 LLTS » - Commune de Saint-Joseph
- AFF10-20161202 :** Garantie d'emprunt pour le logement social - Modification des plafonds de garantie - Approbation du nouveau protocole de garantie des emprunts
- AFF11-20161202 :** Approbation de la convention du Programme d'Action de Prévention contre les Inondations (PAPI)
- AFF12-20161202 :** Protocole d'accord 2016 ATBR - Collecte des déchets d'accumulateurs au plomb (ATBR)
- AFF13-20161202 :** Redevance Spéciale – Modification des conditions techniques et financières d'adhésion au service
- AFF14-20161202 :** Plan partenarial de gestion de la demande partagée de logements sociaux (PPGD) - Conférence intercommunale du logement (CIL) - Lancement de la démarche d'élaboration
- AFF15-20161202 :** Plan intercommunal de lutte contre l'habitat indigne (PILHI) - Lancement de la démarche d'élaboration
- AFF16-20161202 :** Chantier d'Insertion Eco cantonnier : Changement de l'association porteuse

- AFF17-20161202** : Validation de la programmation PLIE pour 2017
- AFF18-20161202** : Mise à disposition et évacuation de caissons de déchets jusqu'aux lieux de traitement et valorisation des déchets métalliques, gravats et pneumatiques usagés
- AFF19-20161202** : Acquisition et livraison de bio-composteurs individuels en plastique et leurs accessoires
- AFF20-20161202** : Autorisation de signer l'avenant n° 1 au lot 2 "*Prestations de collecte, d'évacuation jusqu'aux lieux de traitement agréés, de dépollution et de valorisation des véhicules hors d'usage situés sur les communes de Saint-Joseph et de Saint-Philippe*" du marché « *Enlèvement, dépollution et valorisation des véhicules hors d'usage collectés sur le territoire de la CASUD* »
- AFF21-20161202** : Enlèvement et valorisation des véhicules hors d'usage collectés sur le territoire de la CASUD
- AFF22-20161202** : Mission de maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation (2^{ème} tranche) d'une voie urbaine sur la commune du Tampon
- AFF23-20161202** : Marché public de prestations d'assurance pour la CASUD
- AFF24-20161202** : Compte rendu des décisions prises par le Président en vertu des délégations du Conseil communautaire en matière de marchés publics
- AFF25-20161202** : Désignation d'un représentant de la CASUD au Conseil d'administration de l'Établissement Public Foncier de la Réunion (EPFR)
- AFF26-20161202** : Modification de la désignation d'un représentant de la CASUD au Comité Syndical du Syndicat Mixte de Pierrefonds
- AFF27-20161202** : Remplacement de membre au Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable des Hirondelles
- AFF28-20161202** : Désignation d'un représentant de la CASUD au Conseil d'administration du collège Joseph Hubert de Saint-Joseph
- AFF29-20160923** : Désignation d'un représentant de la CASUD au sein de la commission chargée de l'élaboration du Plan Régional de la Qualité de l'Air (PRQA)
- AFF30-20160923** : Modification du règlement intérieur du Conseil communautaire de la CASUD
- AFF31-20160923** : Bordereaux d'élimination d'archives n° 01 et 02 de 2015 et 2016
- AFF32-20161202** : Approbation des rapports annuels d'activités de 2014 et de 2015

QUESTION DIVERSE

AFFAIRE N° 01 - 20161202	VALIDATION DU LIEU DE REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
---------------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Valide le lieu de réunion du Conseil communautaire du 2 décembre 2016, en la salle de réunion du 12^{ème} km de la commune du Tampon.**

AFFAIRE N° 02 - 20161202	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2016
---------------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 23 septembre 2016,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

AFFAIRE N° 03 - 20161202	MODIFICATION DE STATUTS DE LA CASUD ACTUALISATION DES DISPOSITIONS STATUTAIRES AU REGARD DE LA LOI NOTRE
--------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Prend acte de la nouvelle définition des compétences communautaires telles qu'issues de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,**
- **Approuve en conséquence les présents statuts modifiés afin d'actualisation desdits statuts aux dispositions de la Loi NOTRE (ANNEXE 1),**
- **Acte la mise en place d'une période transitoire de 6 mois pour permettre à la CASUD de se doter de l'ingénierie et de l'organisation administrative et opérationnelle nécessaire à l'exercice de ces nouvelles compétences,**
- **Approuve la passation de convention de gestion de services pour l'exercice de la compétence tourisme (ANNEXE 2),**
- **Demande aux Communes membres de délibérer sur les statuts modifiés suivant le modèle joint (ANNEXE 3),**
- **Mandate le Président afin de notification de la présente délibération aux Communes membres de la Communauté d'Agglomération afin d'examen et d'approbation desdits statuts modifiés,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

AFFAIRE N° 04 - 20161202	COOPERATION CONVENTIONNELLE ENTRE ILEVA ET LA CASUD POUR LA GESTION DES DECHETS SUR LE TERRITOIRE DE LA CASUD – DELIBERATION DE PRINCIPE
--------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Acte le principe de cette coopération conventionnelle par voie d'entente intercommunale pour une optimisation de la gestion des déchets sur le territoire intercommunal,**
- **Déclare que les modalités administratives, financières et techniques de cette entente feront l'objet d'une convention d'entente qui sera soumise à l'approbation des deux parties,**
- **Charge le Président d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente,**
- **Déclare que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis de La Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.**

AFFAIRE N° 05 - 20161202	VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 03 BUDGET PRINCIPAL DE LA CASUD 2016
--------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve la Décision Modificative n° 3/2016 du Budget principal de la CASUD,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

AFFAIRE N° 06 - 20161202	VOTE DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ARAJUFA
--------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve la demande de subvention d'un montant de 13 400 euros pour l'ARAJUFA,**
- **Approuve la convention d'objectifs et de moyens,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

AFFAIRE N° 07 - 20161202	SYNDICAT MIXTE DE PIERREFONDS SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DU PLAN D' ACTIONS DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION
--------------------------	--

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Déclare d'intérêt communautaire le plan d'actions du Syndicat Mixte de Pierrefonds,**
- **Cofinance ce plan d'actions à hauteur de 39 818 € au titre de l'année 2016, les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget 2016,**

- **Approuve le projet de convention d'objectifs entre la CASUD et le Syndicat Mixte de Pierrefonds (joint en annexe),**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

AFFAIRE N° 08 - 20161202	REMBOURSEMENT DE LA TAXE VERSEMENT DE TRANSPORT A LA SARL BEGE
---------------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise le remboursement de la somme de 3 947,13 € à la SARL Bège Travaux Publics Location,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

AFFAIRE N° 09 - 20161202	AUTORISATION DE GARANTIE D'EMPRUNTS DONNEE A LA SODEGIS DANS LE CADRE DE L'OPERATION « LACAUSSEDE 3- 20 LLTS » - COMMUNE DE SAINT-JOSEPH
---------------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Accorde sa garantie d'emprunt sur le contrat n° 54049 souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations, aux conditions susvisées,**
 - **La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne serait pas acquitté à la date d'exigibilité.**
 - **Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.**
- **S'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt,**
- **Autorise le Président ou toute personne habilitée à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.**

AFFAIRE N° 10 - 20161202	GARANTIE D'EMPRUNT POUR LE LOGEMENT SOCIAL - MODIFICATION DES PLAFONDS DE GARANTIE - APPROBATION DU NOUVEAU PROTOCOLE DE GARANTIE DES EMPRUNTS
--------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve que l'intervention de la CASUD en matière de garantie d'emprunt pour des opérations de logements sociaux soit plafonnée à :**
 - **100 % du montant du prêt pour les opérations LLTS,**
 - **50 % du montant du prêt pour les opérations de réhabilitation.**

- **Approuve le transfert du quota réservataire à la commune membre concernée par l'opération,**
- **Approuve le nouveau protocole relatif aux garanties d'emprunt du logement social,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

AFFAIRE N° 11 - 20161202	APPROBATION DE LA CONVENTION DU PROGRAMME D'ACTIIONS DE PREVENTION CONTRE LES INONDATIONS (PAPI)
---------------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve le programme d'actions de prévention contre les inondations,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,**

AFFAIRE N° 12 - 20161202	PROTOCOLE D'ACCORD 2016 – ATBR COLLECTE DES DECHETS D'ACCUMULATEURS AU PLOMB
---------------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve la convention avec ATBR pour une durée de 12 mois,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,**

AFFAIRE N° 13 - 20161202	REDEVANCE SPECIALE – MODIFICATION DES CONDITIONS TECHNIQUES ET FINANCIERES D'ADHESION AU SERVICE
---------------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise l'actualisation des tarifs de la redevance spéciale pour 2016 en intégrant les effets d'une telle modification sur le produit nécessaire à la couverture du coût du service,**
- **Valide la nouvelle tarification proposée, soit 0,0397€/litre pour les Ordures Ménagères Résiduelles et 0,044€/litre pour les Emballages Ménagers Recyclables, la présente tarification entrant en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017,**
- **Valide l'abaissement du seuil d'assujettissement de 480 litres à 240 litres pour les redevables entreprises privées ayant opté pour un passage hebdomadaire,**
- **Valide le principe selon lequel une dotation supérieure ou égale à 360 litres induise deux passages hebdomadaires (C2) pour les administrations,**
- **Autorise la modification des articles 6.1 et 6.2 du règlement de la Redevance Spéciale,**
- **Approuve la convention établie entre la CASUD et les redevables,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

AFFAIRE N° 14 - 20161202	PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE PARTAGEE DE LOGEMENTS SOCIAUX (PPGD) - CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT (CIL) - LANCEMENT DE LA DEMARCHE D'ELABORATION
---------------------------------	--

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve le lancement de la démarche d'élaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logements sociaux, en concertation avec les communes et les bailleurs sociaux de la CASUD,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

AFFAIRE N° 15 - 20161202	PLAN INTERCOMMUNAL DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE (PILHI) - LANCEMENT DE LA DEMARCHE D'ELABORATION
---------------------------------	--

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve le lancement de la démarche PILHI sur le territoire de la CASUD en concertation avec les communes,**

- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à solliciter les subventions auprès de l'État et à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

AFFAIRE N° 16 - 20161202	CHANTIER D'INSERTION ECO CANTONNIER : CHANGEMENT DE L'ASSOCIATION PORTEUSE
---------------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve l'association 3I comme porteuse du chantier éco cantonnier,**
- **-Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire**

AFFAIRE N° 17 - 20161202	PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI : PROGRAMMATION 2017
---------------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve le budget prévisionnel du PLIE au titre de l'année 2017,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

AFFAIRE N° 18 - 20161202	MISE A DISPOSITION ET EVACUATION DE CAISSONS DE DECHETS JUSQU'AUX LIEUX DE TRAITEMENT ET VALORISATION DES DECHETS METALLIQUES, GRAVATS ET PNEUMATIQUES USAGES
--------------------------	--

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve le lot 1 "Mise à disposition et évacuation, jusqu'aux lieux de traitement de caissons pour les déchets ménagers et assimilés" de la procédure de consultation du marché « Mise à disposition et évacuation de caissons de déchets jusqu'aux lieux de traitement et valorisation des déchets métalliques, gravats et pneumatiques usagés »,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec la société Trans Action,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire,**
- **Approuve le lot 2 "Mise à disposition et évacuation, jusqu'au lieu de valorisation, de caissons pour les déchets métalliques et valorisation de ces déchets" de la procédure de consultation du marché « Mise à disposition et évacuation de caissons de déchets jusqu'aux lieux de traitement et valorisation des déchets métalliques, gravats et pneumatiques usagés » ;**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec la société VALOI ;**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire,**

- **Approuve le lot 3 "Mise à disposition et évacuation, jusqu'au lieu de valorisation, de caissons pour les gravats et valorisation de ces déchets" de la procédure de consultation du marché « Mise à disposition et évacuation de caissons de déchets jusqu'aux lieux de traitement et valorisation des déchets métalliques, gravats et pneumatiques usagés »,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec la société T2A,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire,**
- **Approuve le lot 4 "Mise à disposition et évacuation, jusqu'au lieu de valorisation, de caissons pour les pneumatiques usagés et valorisation de ces déchets" de la procédure de consultation du marché « Mise à disposition et évacuation de caissons de déchets jusqu'aux lieux de traitement et valorisation des déchets métalliques, gravats et pneumatiques usagés »,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec la société VALOI,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire.**

AFFAIRE N° 19 - 20161202	ACQUISITION ET LIVRAISON DE BIO-COMPOSTEURS INDIVIDUELS EN PLASTIQUE ET LEURS ACCESSOIRES
---------------------------------	--

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve la procédure de consultation du marché « Acquisition et livraison de bio-composteurs individuels en plastiques et leurs accessoires » ;**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec FCI AQUA TECHNOLOGY;**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire.**

AFFAIRE N° 20 - 20161202	AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT N° 1 AU LOT 2 "PRESTATIONS DE COLLECTE, D'EVACUATION JUSQU'AUX LIEUX DE TRAITEMENT AGREES, DE DEPOLLUTION ET DE VALORISATION DES VEHICULES HORS D'USAGE SITUES SUR LES COMMUNES DE SAINT-JOSEPH ET DE SAINT-PHILIPPE" DU MARCHE « ENLEVEMENT, DEPOLLUTION ET VALORISATION DES VEHICULES HORS D'USAGE COLLECTES SUR LE TERRITOIRE DE LA CASUD »
--------------------------	--

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **D'approuver l'avenant n° 1 du lot 2 "Prestations de collecte, d'évacuation jusqu'aux lieux de traitement agréés, de dépollution et de valorisation des véhicules hors d'usage situés sur les communes de Saint-Joseph et de Saint-Philippe" de la procédure de consultation « Enlèvement, dépollution et valorisation des véhicules hors d'usage collectés sur le territoire de la CASUD » ;**
- **D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit avenant avec la société HOW-CHOONG ENVIRONNEMENT, représentant le Groupement HOW-CHOONG ENVIRONNEMENT / GENERALL AUTOS ;**
- **D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire.**

AFFAIRE N° 21 - 20161202	ENLEVEMENT ET VALORISATION DES VEHICULES HORS D'USAGE COLLECTES SUR LE TERRITOIRE DE LA CASUD
--------------------------	--

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve le lot 1 "Prestations de collecte, d'évacuation jusqu'aux lieux de traitement agréés, de dépollution et de valorisation des véhicules hors d'usage situés sur les communes du Tampon et de l'Entre-Deux" ;**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec le Groupement HC Environnement / Général AUTOS ;**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire.**
- **Approuve le lot 2 "Prestations de collecte, d'évacuation jusqu'aux lieux de traitement agréés, de dépollution et de valorisation des véhicules hors d'usage situés sur les communes de Saint-Joseph et de Saint-Philippe" ;**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec le Groupement HC Environnement / Général Autos ;**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire.**

AFFAIRE N° 22 - 20161202	MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE EN VUE DE LA REALISATION D'UNE VOIE URBAINE (2^{EME} TRANCHE) SUR LA COMMUNE DU TAMPON
---------------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve la procédure de consultation du marché « Mission de maîtrise**

d'œuvre en vue de la réalisation (2^{ème} tranche) d'une voie urbaine sur la commune du Tampon » ;

- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec le Groupement OMEGA / FEDT / COTEL / HELIOS / CYATHEA / STRATEGIES & TERRITOIRES ;**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire**

AFFAIRE N° 23 - 20161202	MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS D'ASSURANCE POUR LA CASUD
---------------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve le lot 1 "*Dommmages aux biens et risques annexes*" de la procédure de consultation du marché « *Marchés publics de prestations d'assurance pour la CASUD* » ;**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec le cabinet ISAUTIER / Compagnie BTA ;**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire.**
- **Approuve le lot 2 "*Responsabilité et risques annexes*" de la procédure de consultation du marché « *Marchés publics de prestations d'assurance pour la CASUD* » ;**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec le Cabinet ISAUTIER / Compagnie SMACL ;**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire.**
- **Approuve le lot 3 "*Flotte automobile et risques annexes*" de la procédure de consultation du marché « *Marchés publics de prestations d'assurance pour la CASUD* » ;**

- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec le Cabinet ISAUTIER / Compagnie SMACL ;**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire.**
- **Approuve le lot 4 "*Risques statutaires du personnel*" de la procédure de consultation du marché « *Marchés publics de prestations d'assurance pour la CASUD* » ;**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec le Cabinet SOFAXIS / Compagnie CNP;**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire.**
- **Approuve le lot 5 "*Protection juridique des agents et des élus*" de la procédure de consultation du marché « *Marchés publics de prestations d'assurance pour la CASUD* » ;**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec le Cabinet MOUREY JOLY / Compagnie CFDP;**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire.**

AFFAIRE N° 24 -20161202	COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN VERTU DES DELEGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS
-------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Prend acte du compte rendu des décisions prises par le Président en vertu des délégations du Conseil communautaire en matière de marchés publics.**

AFFAIRE N° 25 - 20161202	DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA CASUD AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA REUNION (EPFR)
---------------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Désigne Me Emmanuelle HOARAU comme représentante de la CASUD pour siéger au Conseil d'Administration de l'EPFR en remplacement de Madame Solène GAUVIN,**

- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

AFFAIRE N° 26 - 20161202	MODIFICATION DE LA DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA CASUD AU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE PIERREFONDS COMMUNAUTAIRE - EXERCICE 2015
---------------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

- **Désigne M. Rito MOREL** comme délégué suppléant de la CASUD appelé à siéger au Comité syndical du Syndicat Mixte de Pierrefonds, en remplacement de Madame Solène GAUVIN, démissionnaire,

 - **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**
-

AFFAIRE N° 27 - 20161202	REMPLACEMENT DE MEMBRE AU SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES HIRONDELLES
--------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

- **Désigne M. Rito MOREL** comme représentant de la CASUD au sein du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable des Hironnelles en remplacement de Madame Augustine ROMANO, démissionnaire,

 - **Désigne Me Reine Blanche JAVELLE** comme représentante de la CASUD au sein du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable des Hironnelles en remplacement de Monsieur Enaud RIVIERE, démissionnaire,

 - **D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**
-

AFFAIRE N° 28 - 20161202	DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA CASUD AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE JOSEPH HUBERT DE SAINT JOSEPH
---------------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Désigne Me Reine Blanche JAVELLE comme nouvelle représentante de la CASUD appelé à siéger au sein du Conseil d'administration du collège Joseph Hubert de Saint-Joseph, en remplacement de Monsieur Harry MUSSARD,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

AFFAIRE N° 29 - 20161202	DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA CASUD AU SEIN DE LA COMMISSION CHARGEE DE L'ELABORATION DU PLAN REGIONAL DE LA QUALITE DE L'AIR (PRQA)
---------------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne **M. Bernard PAYET** comme représentant de la CASUD au sein de la commission chargée d'assister le Président de la Région dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Régional de la Qualité de l'Air,
 - Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.
-

AFFAIRE N° 30 - 20161202	MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
---------------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve la modification du règlement intérieur du Conseil communautaire,**
 - **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**
-

AFFAIRE N° 31 - 20161202	BORDEREAUX D'ÉLIMINATION D'ARCHIVES N° 01 DE 2015 ET N° 02 DE 2016
---------------------------------	---

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve la procédure engagée,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

AFFAIRE N° 32 - 20161202	APPROBATION DES RAPPORTS ANNUELS D'ACTIVITES DE 2014 ET DE 2015
---------------------------------	--

Entendu l'exposé du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil communautaire,

Réuni le vendredi 2 décembre 2016 à neuf heures quarante-cinq minutes, à la salle des fêtes du 12^{ème} km, sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade,

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve les présents rapports retraçant l'activité de la CASUD, pour les exercices de 2014 et de 2015,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

Le Président déclare la séance levée à 10h55.


Le Président

André THIEN AH KOON



En application de l'article R.2121-9 du CGCT, aliéna 3 les délibérations adoptées au Conseil communautaire lors de la séance du 2 décembre 2016 à 9h45 sont les suivantes :

- AFF01-20161202 :** Validation du lieu de réunion du Conseil communautaire
- AFF02-20161202 :** Approbation du Procès-verbal du Conseil communautaire du 23 septembre 2016
- AFF03-20161202 :** Modification de Statuts de la CASUD - Actualisation des dispositions statutaires au regard de la Loi NOTRe
- AFF04-20161202 :** Coopération conventionnelle entre ILEVA et la CASUD pour la gestion des déchets sur le territoire de la CASUD – Délibération de principe
- AFF05-20161202 :** Vote de la décision Modificative n° 03 - Budget Principal de la CASUD 2016
- AFF06-20161202 :** Vote de subvention à l'association ARAJUFA
- AFF07-20161202 :** Syndicat Mixte de Pierrefonds - Soutien et accompagnement du plan d'actions de promotion et de communication
- AFF08-20161202 :** Remboursement de la taxe Versement de transport à la SARL BEGE
- AFF09-20161202 :** Autorisation de garantie d'emprunts donnée à la SODEGIS dans le cadre de l'opération « Lacaussade 3 - 20 LLTS » - Commune de Saint-Joseph
- AFF10-20161202 :** Garantie d'emprunt pour le logement social - Modification des plafonds de garantie - Approbation du nouveau protocole de garantie des emprunts
- AFF11-20161202 :** Approbation de la convention du Programme d'Action de Prévention contre les Inondations (PAPI)
- AFF12-20161202 :** Protocole d'accord 2016 ATBR - Collecte des déchets d'accumulateurs au plomb (ATBR)
- AFF13-20161202 :** Redevance Spéciale – Modification des conditions techniques et financières d'adhésion au service
- AFF14-20161202 :** Plan partenarial de gestion de la demande partagée de logements sociaux (PPGD) - Conférence intercommunale du logement (CIL) - Lancement de la démarche d'élaboration
- AFF15-20161202 :** Plan intercommunal de lutte contre l'habitat indigne (PILHI) - Lancement de la démarche d'élaboration

- AFF16-20161202** : Chantier d'Insertion Eco cantonnier : Changement de l'association porteuse
- AFF17-20161202** : Validation de la programmation PLIE pour 2017
- AFF18-20161202** : Mise à disposition et évacuation de caissons de déchets jusqu'aux lieux de traitement et valorisation des déchets métalliques, gravats et pneumatiques usagés
- AFF19-20161202** : Acquisition et livraison de bio-composteurs individuels en plastique et leurs accessoires
- AFF20-20161202** : Autorisation de signer l'avenant n° 1 au lot 2 "*Prestations de collecte, d'évacuation jusqu'aux lieux de traitement agréés, de dépollution et de valorisation des véhicules hors d'usage situés sur les communes de Saint-Joseph et de Saint-Philippe*" du marché « *Enlèvement, dépollution et valorisation des véhicules hors d'usage collectés sur le territoire de la CASUD* »
- AFF21-20161202** : Enlèvement et valorisation des véhicules hors d'usage collectés sur le territoire de la CASUD
- AFF22-20161202** : Mission de maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation (2^{ème} tranche) d'une voie urbaine sur la commune du Tampon
- AFF23-20161202** : Marché public de prestations d'assurance pour la CASUD
- AFF24-20161202** : Compte rendu des décisions prises par le Président en vertu des délégations du Conseil communautaire en matière de marchés publics
- AFF25-20161202** : Désignation d'un représentant de la CASUD au Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier de la Réunion (EPFR)
- AFF26-20161202** : Modification de la désignation d'un représentant de la CASUD au Comité Syndical du Syndicat Mixte de Pierrefonds
- AFF27-20161202** : Remplacement de membre au Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable des Hirondelles
- AFF28-20161202** : Désignation d'un représentant de la CASUD au Conseil d'administration du collège Joseph Hubert de Saint-Joseph
- AFF29-20160923** : Désignation d'un représentant de la CASUD au sein de la commission chargée de l'élaboration du Plan Régional de la Qualité de l'Air (PRQA)
- AFF30-20160923** : Modification du règlement intérieur du Conseil communautaire de la CASUD
- AFF31-20160923** : Bordereaux d'élimination d'archives n° 01 et 02 de 2015 et 2016

AFF32-20161202 : Approbation des rapports annuels d'activités de 2014 et de 2015